



Procès-verbal du Conseil Municipal

Du 30 avril 2026

L'an deux mil vingt-six le vingt-et-un mars à 20h30 le Conseil Municipal de la commune de Chambon sur Voueize, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil, sous la présidence de M. Claude TOURAND, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 22 avril 2026

Présents : Christine BOUSSAGEON, Jean-Michel CIBIÉ, Ophélie FRENCH, Didier GIRAUD, Georges GUILLEMAUT, Aline LAMBERT, Jessica LECUYER, Laure LE PUIL, Yves LESCURE, Olivier NORE, Caroline SABOURIN, Patrick SAINTIGNY, Claude TOURAND

Absents et excusés : Stéphanie GOMMARRE qui donne pouvoir à Jean-Michel CIBIÉ
Camille CHANUDET qui donne pouvoir à Patrick SAINTIGNY

Secrétaires de séance : Laure LE PUIL, Aline LAMBERT

Nombre de conseillers : en exercice :15 présents : 13 votants :15

Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2026
2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1^{er} Avril 2026
3. Désignation délégués SDIC 23
4. Désignation délégués Ehpad *Le Chant des Rivières*
5. Désignation délégués *Evolis 23*
6. Désignation délégués *EST-CREUSE Développement*
7. Désignation Commission de contrôle des listes électorales
8. Désignation Commission Communale des Impôts directs (CCID)
9. Désignation C.C. Creuse Confluence commission « *Déchets Ménagers & environnement* »
10. Subvention aux associations 2026
11. Compte Financier Unique 2025
12. Affectation des résultats
13. Taux d'Impositions 2026
14. Budgets Prévisionnels 2026
15. Divers

Monsieur le Maire demande d'ajouter un point à l'ordre du jour afin d'apporter des modifications à certaines commissions.

Mise au vote : Pour : 15 dont deux procurations Contre : 0 Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

1. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2026

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance des résultats transmis par la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), approuve le procès-verbal de la séance du 12 mars 2026 à l'unanimité.

2. Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 1^{er} Avril 2026

M. le Maire confirme que le tracteur de la commune est en cours de réparation aux établissements Micard, celui-ci remontera aux ateliers à la fin des réparations.

M. le Maire informe qu'à ce jour, aucune vente n'est signée concernant les Estonneries, il le regrette car cela apporterait un plus à Chambon sur Voueize.

Après modifications apportées le procès-verbal de la séance du 01 avril 2026 est mis au vote.

Pour : 12 dont deux procurations

Contre : 3 (*D. Giraud, C. Boussageon, O. French*)

Abstention : 0

Adopté à la majorité

Actualisation des commissions :

Monsieur le Maire est membre de droit dans toutes les commissions.

Les commissions ci-dessous sont modifiées comme suit :

- Communication, bulletin municipal et image de la commune

Responsables : A. LAMBERT, Y. LESCURE

Membres : S. GOMMARRE, J. LECUYER, C. SABOURIN, G. GUILLEMAUT

Sont rajoutés : C. CHANUDET et L. LE PUIL

- Archives, culture et patrimoine

Responsable : C. SABOURIN

Membres : S. GOMMARRE, L. LE PUIL, J.M. CIBIÉ, G. GUILLEMAUT, Y. LESCURE

Est rajoutée : C. BOUSSAGEON

- Impôts directs

Responsable : G. GUILLEMAUT

Membres : J.M. CIBIÉ, Y. LESCURE, O. NORE, P. SAINTIGNY

Est rajoutée : C. SABOURIN

- Personnel communal, Ressources Humaines

Responsable : J.M. CIBIÉ

Membres : S. GOMMARRE, G. GUILLEMAUT, O. NORE, P. SAINTIGNY

Est rajoutée : J. LECUYER

- Urbanisme et Carte communale

Responsable : C. SABOURIN

Membres : J. LECUYER, L. LE PUIL, G. GUILLEMAUT, Y. LESCURE, P. SAINTIGNY

Est rajoutée : C. CHANUDET,

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

- Développement économique et touristique

Responsable : J.M. CIBIÉ

Membres : C. CHANUDET, S. GOMMARRE, L. LE PUIL, C. SABOURIN, G. GUILLEMAUT, Y.
LESCURE, O. NORE, P. SAINTIGNY

Est rajoutée : A. LAMBERT

- Vie associative

Responsable : P. SAINTIGNY

Membres : C. CHANUDET, S. GOMMARRE, A. LAMBERT, J.M. CIBIÉ, Y. LESCURE

Est Rajoutée : J. LECUYER

- Parcs, jardins, espaces verts, fleurissement

Responsable : Y. LESCURE

Membres : L. LE PUIL, O. NORE

Sont rajoutés : A. LAMBERT, C. SABOURIN, G. GUILLEMAUT,

- Commission Petite Enfance – écoles

Responsable : A LAMBERT

Membres : C. CHANUDET, S. GOMMARRE, J. LÉCUYER

Est rajoutée : O. FRENCH

M. le Maire informe les conseillers qu'il y a des places à pourvoir dans les commissions Cimetière, Villages, Parcs-espaces verts-fleurissement et Caisse d'action sociale.

Aucun conseiller supplémentaire ne souhaite les intégrer.

Toujours dans les commissions, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un comité consultatif. Celui-ci permettra d'associer pour leur compétence des citoyens, extérieurs aux commissions, afin d'apporter des propositions et un regard extérieur sur des sujets abordés.

Mis au vote :

Pour : 14 dont deux procurations

Contre : 1 (D. Giraud)

Abstention : 0

Adopté à la majorité

3. Désignation délégués SDIC 23

Les délégués de la commune nommés sont A. LAMBERT, G. GUILLEMAUT.

4. Désignation délégués Ehpad Le Chant des Rivières

Les délégués de la commune nommés sont C. TOURAND, J.M CIBIÉ, C. CHANUDET, J. LECUYER.

5. Désignation délégués Evolis 23

Les délégués de la commune nommés sont : J.M CIBIÉ, P. SAINTIGNY.

6. Désignation délégués EST-CREUSE Développement

Les délégués de la commune nommés sont C. TOURAND, G. GUILLEMAUT, Y. LESCURE, A. LAMBERT.

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

7. Désignation Commission de contrôle des listes électorales

Depuis l'harmonisation des modes de scrutin dans les communes de plus et moins de 1000 habitants, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues en présence au sein du conseil.

Ainsi, la composition de la commission de contrôle dans une commune comptant deux listes ayant obtenu des sièges au conseil municipal lors de son renouvellement doit être de 5 membres; 3 membres de la liste ayant obtenu le plus de sièges et 2 membres de la seconde liste;

Se présentent comme délégués C. TOURAND, J.M. CIBIÉ, O. NORE

Aucun membre de la seconde liste souhaite se présenter comme délégué.

La préfecture sera sollicitée afin de savoir comment procéder dans cette situation.

Ce point sera mis à jour lors du prochain conseil.

8. Désignation Commission Communale des Impôts directs (CCID)

M. le maire informe que cette commission doit être composée de 24 commissaires au total, choisis parmi la population.

À ce jour n'étant pas en mesure d'apporter le nombre nécessaire de candidats, nous demandons le report de l'élection des dits commissaires au prochain conseil municipal.

Mis au vote :

Pour :15 dont deux procurations

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité

9. Désignation C.C. Creuse Confluence commission « Déchets Ménagers & environnement »

Les délégués de la commune nommés sont J.M. CIBIÉ, P. SAINTIGNY.

10. Subvention aux associations 2026

La commune apporte son soutien à l'ensemble des associations en leur attribuant une subvention. Compte-tenu du contexte financier contraint, ces aides ne peuvent être accordées dans leur intégralité.

<i>Associations 2026</i>	<i>Subventions accordées</i>	<i>Associations 2026</i>	<i>Subventions accordées</i>
Acca	1 200 €	Culture en Marche	100 €
ACPG-CATM (Anciens Combattants)	50 €	G.R.A.F.	100 €
ADEC	100 €	J.A. Chanton Chambon-Évaux	200 €
Aidassos	500 €	Jeunesse Sportive Chambonnaise	2 500 €
Amicale Sapeurs Pompiers de Chambon	600 €	Joyeux Cochonnet Chambonnais	1 200 €
Assos'Motarde	150 €	Kia Ora - Quintus BLUNDELL	350 €
Basket Club	1 500 €	La Gaule Chambonnaise	800 €
Cap Chambon	500 €	Les P'tits Bouchons de Chambon	500 €
Clube des deux Rivières (Club des Aînés)	460 €	Ressourcerie la Dynamo	2 500 €
Comice Agricole Évaux-Chambon	400 €	Solidarité Paysans Limousin	100 €
Comité des Fêtes	1 500 €	Tennis Club des Combrailles	700 €
total subventions : 16 010 €			

*Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize*

Mis au vote :

Pour : 12 dont deux procurations

Contre : 1 (C. Boussageon)

Abstention : 2 (D. Giraud, O. French)

Adopté à la majorité

11. Compte Financier Unique 2025

Présentation par M. CIBIÉ Jean-Michel du CFU 2025 du budget principal élaboré par l'ancienne mandature, qui n'avait pas pu être voté lors du conseil municipal du 12 mars 2026 suite à une panne informatique nationale.

Les CFU 2025 de la zone industrielle et du lotissement avaient eux pu être votés lors du conseil municipal du 12 mars 2026.

Les dépenses de fonctionnement sont de 932 347,01€.

Les recettes de fonctionnement sont de 1 001 149,03€.

D'où un résultat positif de 68 802,02€.

Les dépenses du budget investissement sont de 311 860,02€.

Les recettes du budget investissement sont de 134 724,19€.

D'où un déficit en investissement de 177 135, 83€

Le budget est mis au vote après que M. Le Maire ait quitté la salle.

Mis au vote :

Pour : 12 dont deux procurations

Contre : 0

Abstention : 3 (D. Giraud, C. Boussageon, O. French)

Adopté à la majorité

12. Affectation des résultats

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Résultat antérieur reporté	315704,63	Résultat antérieur reporté	72174,37

Résultat de l'exercice 2025	68802,02	Résultat de l'exercice 2025	-177135,83
Solde d'exécution cumulé		Solde d'exécution cumulé (001)	-104961,46
		Reste à réaliser au 31/12/2025	
		Dépenses	
		Recettes	18540,07
		Solde	18540,07
Total à affecter	384506,65	Besoin de financement	-86421,39

M.CIBIÉ Jean-Michel présente l'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal 2025.

Avec un résultat antérieur reporté de 315 704,63€ et un résultat de l'exercice 2025 de +68 802,02€, nous avons un total à affecter de 384 506,65€ en fonctionnement.

En investissement le résultat antérieur reporté s'élève à 72 174,37€, le résultat de l'exercice 2025 étant négatif de 177 135,83€ nous avons donc un solde d'exécution cumulé de -104 961,46€.

Le reste à réaliser au 31/12/2025 présente un solde de 18 540,07€.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

Le besoin de financement s'élève donc à -86 421,39€ qui est affecté en recette prévisionnelle 2026 du budget investissement.

Le reste sur excédent de fonctionnement qui est de 384 506,65 – 86 421,39 soit 298 085,26 est affecté en recette du budget de fonctionnement 2026.

L'affectation du résultat de fonctionnement du budget principal 2025 est **mis au vote** :

Vote pour : 12

Contre : 0

Abstention : 3 (*D. Giraud, C. Boussageon, O. French*)

Adopté à la majorité

13. Taux d'Impositions 2026

M. le maire propose de maintenir inchangé les taux d'imposition des taxes locales pour 2026, soit un taux de ;

39,83% pour la taxe foncière sur le bâti,

55,35% pour la taxe foncière sur le non bâti,

10,89% pour la taxe d'habitation.

Mis au vote :

Vote pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité.

14. Budgets Prévisionnels 2026

M. CIBIÉ Jean-Michel présente le budget primitif 2026 :

Concernant le budget principal :

En fonctionnement le budget s'équilibre à 1 297 196,26€.

En investissement le budget s'équilibre à 543 477,72€ avec un virement de la section de financement de 233 536,72€ et un excédent reporté de 86 421,39€.

Concernant le budget du lotissement :

En fonctionnement le budget s'équilibre à 89 938,24€.

En investissement le budget s'équilibre à 98 626,49€.

Concernant le budget de la zone industrielle :

En fonctionnement le budget s'équilibre à 17 402,68€.

En investissement le budget s'équilibre à 26 479,36€.

Les budgets sont mis au vote :

Pour : 12

Contre : 0

Abstention : 3 (*D. Giraud, C. Boussageon, O. French*)

Adoptés à la majorité.

15. Divers

Dépenses :

Le Conseil municipal :

- Approuve l'enlèvement d'un tas de terre stocké par la commune et situé à proximité de la « pêcherie » de Barbeyrat.
- Décide l'acquisition de deux ordinateurs d'occasion, destinés au bureau du Maire et aux travaux des commissions, ainsi que d'un disque dur de stockage, pour un montant global de 700 €.
- Autorise la mise en place d'un conventionnement avec un avocat afin d'assurer la défense des intérêts de la commune pour les dossiers non couverts par les assurances de responsabilité civile et de protection juridique.
- Prend acte de l'état d'avancement de la réparation du tracteur Ford confiée à l'entreprise Micard, se décomposant comme suit :
2 800 € déjà réglés, 1 200 € restant à payer (devis accepté précédemment), 4 142,63 € HT supplémentaires prévus pour les mois d'août et septembre.
- Prend connaissance de la proposition du journal La Montagne relative à l'insertion d'un encart (¼ de page) dans le magazine « Heures d'été » pour un montant de 595 € HT. Proposition à surseoir.
- Examine la proposition de Madame la Conservatrice des Monuments historiques et Objets d'Art de la Creuse concernant la restauration du tableau « Le Chemineau » du peintre Grateyrolle, propriété de la commune, pour un coût estimé à 6 000 €, auquel s'ajoutent 2 500 € de frais de pose et de dépose. Le Conseil municipal prend note de la possibilité d'une subvention à hauteur d'environ 10 % et décide de reporter sa décision à l'issue de la visite de Madame la Conservatrice prévue en juin.
- Prend acte du lancement prochain des travaux de réalisation d'une tranchée en vue du remplacement de la conduite traversant la propriété Dhume, une partie du matériel étant d'ores et déjà sur site.

Autres :

- Le Conseil Municipal est informé d'une demande d'aliénation d'un tronçon de chemin communal mitoyen avec la commune de Lépaud, formulée par un propriétaire riverain. Un conseiller municipal s'est rendu sur place.
Le Conseil Municipal décide de surseoir à statuer dans l'attente de la position de la commune de Lépaud.
- Il est demandé si un nettoyage est prévu à l'écluse car celle-ci est largement envasée, il y a beaucoup de bois également. La commune va étudier la faisabilité.
- Une demande de devis va être effectuée pour louer une brosse spécifique pour nettoyer le cours de tennis.

Département de la Creuse-Arrondissement d'Aubusson
Commune de Chambon sur Voueize

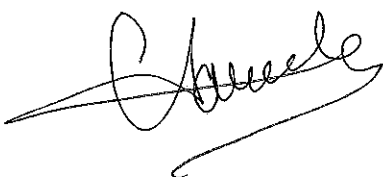
- Les travaux de réfection de la perception s'annoncent urgent. À ce jour une seule entreprise a établi un devis. La commune va demander à ce que d'autres entreprises chiffreront rapidement les travaux nécessaires.
- Les nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle ainsi qu'au square ; Nous remercions les Bambis pour leur participation. Reste à charge pour la commune 3000€.
- La mairie a été interpellée par plusieurs habitants concernant des nuisances du quotidien, telles que des aboiements de chiens ou des comportements bruyants liés à certains deux-roues. Nous rappelons que le respect de la tranquillité de chacun est l'affaire de tous. La commune va prendre contact avec les personnes concernées afin de privilégier le dialogue, sensibiliser aux bonnes pratiques et accompagner un retour à un cadre de vie serein pour tous.
- Mme Hayez demande l'installation sur le trottoir, d'un panneau d'information au bout de la rue côté Avenue Georges Clémenceau. Le conseil prendra contact avec Mme Hayez afin d'obtenir plus de renseignements à ce sujet.
- Un lycéen a déposé sa candidature afin de pourvoir un poste d'agent technique saisonnier. Le conseil va étudier le dossier puisque celui-ci peut permettre de combler les rotations de congés annuels des agents techniques.

Événementiel :

- Le conseil informe d'une nouvelle édition de la Foire aux plants ; celle-ci aura lieu le 17 mai 2026 de 8h00 à 13h00.
- Tour de la Vallée et de Montluçon Communauté : Passage de la course à Chambon sur Voueize le 24 mai 2026 vers 15h00.
- L'Échappée Vagabonde, une journée vélo conviviale au départ de Chambon sur Voueize le 30 mai 2026.
- Le 5 juin se tiendra une réunion du conseil municipal, au cours de laquelle seront désignés les délégués et leurs suppléants en vue des prochaines élections sénatoriales.

L'ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22h38

Le Maire
Claude TOURAND



La secrétaire de séance
Aline LAMBERT

La secrétaire de séance
Laure LE PUIL

